RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

LOIRE ANJOU
Artisan du changement environnemental

Sommaire

2 - 3 Rapport moral

4 - 5 Le CPIE en quelques chiffres

6 - 7 Le bénévolat au CPIE

8 - 9 Au cœur du CPIE

10 - 20 Morceaux choisis de quelques actions

21 Le CPIE et ses partenaires

22 - 23 Les nouveautés pour 2019

Document mis en forme par Sarah Boudjemia, chargée de promotion et développement des partenariats.

Sauf mentions contraires, les photographies sont de Dominique Drouet.

5

C'est le nombre de reportages TV en 2018

352

C'est le nombre de nouveaux abonnés Facebook en 2018 sur la page du CPIE

Rapport moral

Pour une définition large de l'environnement

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, cet environnement tellement «tendance» et omniprésent dans l'actualité. Notamment auprès des jeunes, jeunes qui jouent un rôle capital dans le mouvement de prise de conscience. Bien sûr, en parlant d'environnement on pense tout de suite aux fleurs, aux petits oiseaux et aux espèces qui disparaissent à l'autre bout du monde ! Mais l'environnement ne se limite pas à cela, loin de là.

L'environnement au CPIE Loire Anjou, c'est entre autres, la biodiversité locale, la protection de l'eau, le jardinage au naturel, la gestion intégrée des eaux pluviales, la sensibilisation et l'éducation pour tous, la sobriété énergétique travaillée depuis plus de 6 ans auprès des collectivités des Mauges.

L'environnement au sens large c'est aussi notre cadre de vie, il définit tout ce qui nous entoure. Avec ici un patrimoine bien particulier dans notre paysage de bocage avec ses rivières et leur relief, le bâti traditionnel, les usines à la campagne, l'élevage, les prairies, les haies... L'environnement est aussi là dans la qualité de l'air que nous respirons, impacté par nos modes de transport, par notre façon de nous alimenter, de gérer (ou de générer) nos déchets, par nos choix énergétiques et tout simplement par nos choix de consommation.

La santé et l'environnement, un sujet émergent incontournable

Le CPIE Loire Anjou a organisé il y a quelque temps un séminaire santé et environnement. A cette occasion, l'Agence Régionale de Santé nous a indiqué ce qui détermine aujourd'hui le fait d'être en bonne santé pour un habitant des Pays de la Loire : pour 20% c'est notre patrimoine génétique et héréditaire, pour 10% c'est l'accès aux soins, leur qualité et les avancées de la recherche médicale, pour 20% c'est notre condition physique et mentale et pour les 50% qui restent, c'est notre mode de vie, nos comportements et notre environnement.

L'influence de ces 50% sur notre « bonne santé », c'est tout ce qui fait notre quotidien, la qualité de notre alimentation, nos modes de transport, le bien-être au travail, nos relations aux autres, le confort

de son logement, la qualité de l'air et on retrouve ici au sens large la qualité de notre environnement.

Dans un logement de Saint-Pierre-Montlimart mis à disposition par Maine-et-Loire Habitat, le CPIE réalise justement depuis 5 ans des animations sur des thématiques liées à l'habitat, l'environnement et la santé dans le but d'informer et sensibiliser le grand public.

Tous les sujets que je viens de vous citer sont des préoccupations quotidiennes au CPIE Loire Anjou.

La culture du dialogue et de l'initiative

C'est une grande responsabilité pour le CPIE que de travailler des sujets aussi divers en toute objectivité, avec tous les acteurs du territoire, au contact des habitants, avec une prise en compte de l'humain et une culture du dialogue. C'est fort d'une expérience de presque 40 années, d'une très bonne connaissance des territoires et d'une équipe de 25 personnes, animée d'un savoir-faire, mais aussi d'un savoir être que le CPIE œuvre à ces sujets pour un développement plus durable de notre société. Je soulignerais également le rôle important des administrateurs et des bénévoles dans cette organisation. Le CPIE est aussi animé par un esprit d'initiative, un souci permanent de recherche et développement, attitudes indispensables pour investir dans l'avenir des enjeux environnementaux.

Je pense, et je reprends là ma casquette d'élu, que l'agglomération des Mauges a bien saisi les enjeux qui étaient derrière ces sujets de transition environnementale, et que la volonté (actuelle) est forte de s'en emparer et de les faire avancer pour le bien collectif. Sans attendre les éventuelles actions de l'État pour le climat, l'ambition de Mauges Communauté de devenir à l'horizon 2050 un territoire à énergie positive (TEPOS) ne peut être que soutenue par le CPIE Loire Anjou et saluée comme un formidable outil pour engager tout un territoire dans une démarche vertueuse.

Le patrimoine, un attachement et un engouement collectifs inédits

Le CPIE c'est aussi le patrimoine, avec l'inventaire des haches polies, une action de science participative, une première en France appliquée à la préhistoire, bel exemple de lien qui peut être tissé entre des scientifiques et des citoyens. Action qui a connu une belle réussite et un temps fort le 1er décembre 2018 à la Jubaudière avec 500 personnes rassemblées autour du thème de la préhistoire. Comme quoi il est possible de fédérer des habitants autour d'un sujet difficile d'abord et ainsi d'écrire une page d'histoire des Mauges en remontant 6000 ans en arrière.

Les locaux, un moment exaltant et périlleux pour le CPIE

Le défi à très court terme pour le CPIE est tout autre, puisque comme vous l'avez sans doute lu dans la presse, en juillet le CPIE va devoir quitter les locaux de la Maison de Pays. 25 personnes sous les ponts à Beaupréau ça ne va peut-être pas le faire, alors nous avons trouvé de nouveaux locaux dans ceux de l'ancienne MFR (Maison Familiale Rurale) au centre de Beaupréau. Après quelques travaux pour transformer des salles de classe en bureaux, nous déménagerons pendant la seconde semaine de juillet.

D'ailleurs ce déménagement s'effectuera juste après le « Grand Défi Biodiversité » qui aura lieu le samedi 6 juillet 2019 à Orée d'Anjou sur le très beau site de la Colinière (Citadelle de Champtoceaux) surplombant la Loire.

Ce déménagement, contraint par la réorganisation logique des services de Mauges Communauté n'est qu'une étape transitoire pour le CPIE. Il va nous falloir trouver une solution immobilière pérenne pour 25 salariés. Les administrateurs du CPIE y travaillent d'arrache-pied en lien avec la présidence de Mauges Communauté, mais le sujet n'est pas simple, nous sommes une association avec toute la limite de moyens que cela suppose et se projeter dans un projet immobilier d'une telle ampleur n'est pas chose aisée.

Pour conclure, je vous ai précisé que le CPIE œuvrait depuis presque 40 ans sur le territoire des Mauges. Et bien je tiens à saluer Yves NAUD, administrateur tout d'abord au Carrefour des Mauges, la structure initiale porteuse du CPIE basé à la Ferme des Coteaux à St Florent-le-Viel, puis devenu le CPIE Loire Anjou. Personnage bien connu dans les Mauges, Yves a décidé de laisser sa place de Vice-Président et je tiens à te remercier chaleureusement, au nom des administrateurs et des salariés pour tout ce que tu as apporté au CPIE à travers ces 40 années d'investissement associatif, particulièrement au niveau du patrimoine ta passion première, toujours présent quand il y avait besoin. Merci Yves pour ton engagement et ta détermination, entre autres, dans cette action haches polies.

Le CPIE c'est aussi toute une équipe de bénévoles et de professionnels. Des professionnels engagés bien au-delà d'une simple posture professionnelle. Plusieurs d'entre-eux ont partagé une action dans ce rapport, avec, en quelques lignes, la vision de leur travail, leur engagement et leurs valeurs. Ce sont des mots riches de sens, même pour certains de poésie, qui nous donnent à tous l'envie de poursuivre ce travail partagé. Merci.

Philippe Blanchard

Rechercher les valeurs ajoutées

Après de nombreuses années passées en entreprise, j'ai intégré le CPIE sans le connaître, il y a près de 10 ans. On pense que le milieu associatif est plus simple à gérer. Il n'en est rien. Sa complexité administrative via les subventions multiples, son équilibre à maintenir, ses fonds propres à constituer pour une pérennité sans cesse remise en cause, sont sources de cheveux blancs pour les administrateurs et sa direction. Il faut sans cesse renouveler ses projets, convaincre les financeurs, tout en gardant son âme associative.

J'ai découvert au CPIE des salariés passionnés par leur projet. De par les différents sujets abordés je me suis rapprochée de mes racines paysannes, en m'appropriant le jardin au naturel, en apprenant ce qu'est la permaculture, tout en m'imprégnant de la sagesse de Pierre Rabhi. En participant au défi «famille à énergie positive», j'ai compris que l'on pouvait réunir des gens autour d'un même projet et changer les choses, sans but lucratif, tout en créant du lien social.

Dans le contexte perturbé actuel, où le monde est partagé entre démesure et la raison, entre l'usurpation et la transparence, il me semble important de poursuivre nos efforts dans l'éducation à l'environnement, de démultiplier nos énergies, d'inventer de nouvelles choses pour un monde plus sage, plus juste, plus humain, dans lequel nos enfants et nos petits enfants seront fiers de s'épanouir.

Sylvaine Biraud

LES MAUGES COMME COEUR DE TERRITOIRE

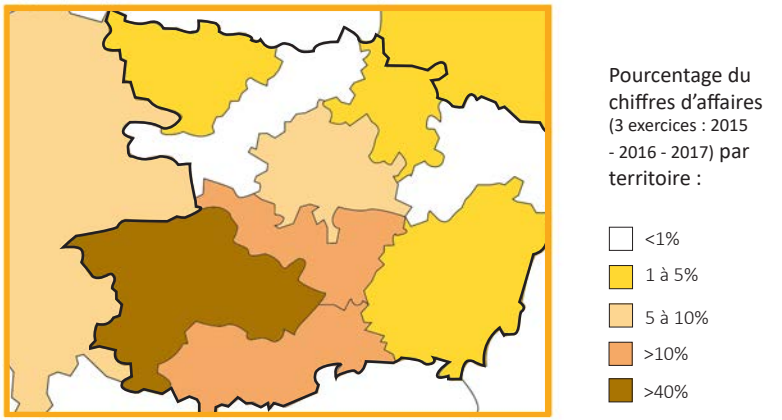

55% de l'activité du CPIE se réalise dans le territoire de Mauges Communauté et presque 70% dans l'ensemble de l'Arrondissement de Cholet. Le CPIE développe aussi ses compétences au-delà, dans le Layon, le Segréen, le Douessin, l'Agglomération angevine et le Vignoble nantais.

Un budget 2019 à l'équilibre

Charges	Réel 2018	en %	Prévi* 2019	en %	Produits	Réel 2018	en %	Prévi* 2019	en %
Achats et sous traitance	19097	1,87	91451	9,36	Prestations tiers et collectivités	506491	49,61	433159	44,36
Services extérieurs et autres	176901	17,33	105121	10,76					
Taxes (dont taxes sur salaire)	36299	3,56	34065	3,49	Ventes librairie	3828	0,37	2560	0,26
Charges de personnel	747230	73,19	725748	74,32					
Charges financieres	536	0,05	1000	0,10	Subventions et conventions	510598	50,01	540814	55,38
Amortissements et provisions	40176	3,94	19148	1,96					
Résultat	678	0,07							
Totaux	**1020917**	**100,00**	**976533**	**100,00**		**1020917**	**100,00**	**976533**	**100,00**

Comme chaque année, l'essentiel des charges (73%) est constitué par la masse salariale. Les produits se répartissent en prestations et subventions auprès de 160 organismes et clients différents.

Des fonds propres toujours insuffisants

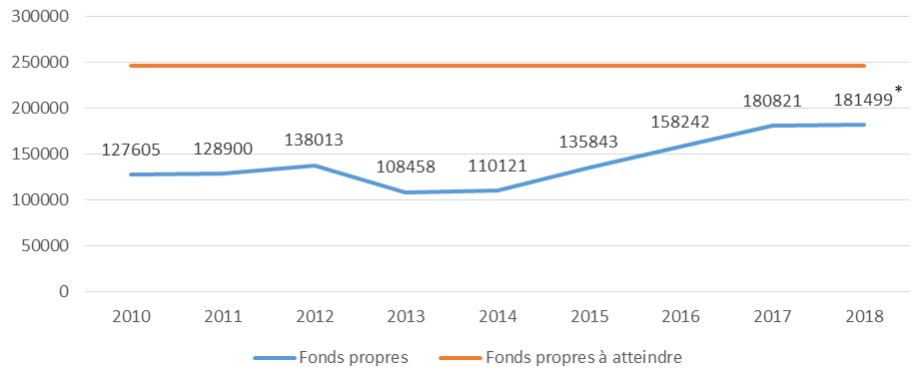

Dans l'absolu, les fonds propres d'une association doivent couvrir trois mois de budget, soit dans notre cas 250 000 euros. Nos fonds propres sont donc insuffisants d'au moins 70 000 euros ce qui génère un découvert conséquent sur plusieurs mois.

Une activité en hausse, mais maitrisée

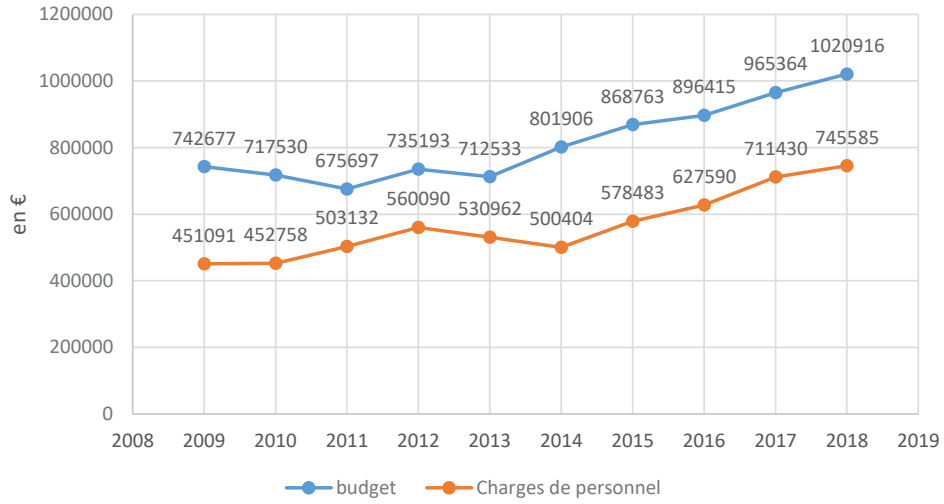

Depuis 2013, l'activité est en hausse régulière de 8% par an... soit exactement la même progression moyenne que les charges de personnel.

Une trésorerie fragile

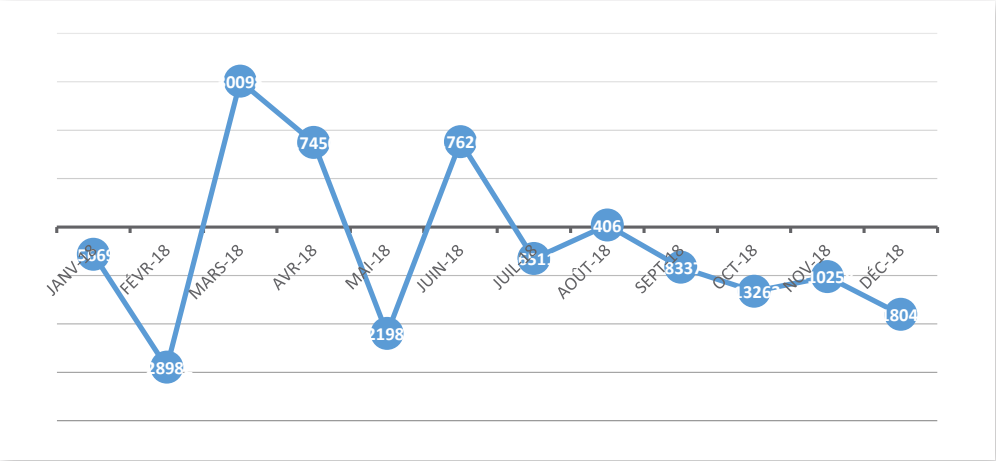

L'évolution du solde bancaire montre en 2018 une situation délicate. Au 31/12, un quart du budget n'est toujours pas perçu sur nos comptes. De bonnes relations avec nos partenaires bancaires permettent cependant de pallier au mieux cette période délicate des premiers mois de l'année.

* Sous réserve du vote en Assemblée Générale

Donner de soi, recevoir des autres

Le CPIE est une association et, de ce fait, il rayonne sur son territoire grâce à la présence et aux actions de ses bénévoles, complémentaires du travail reconnu de l'ensemble de l'équipe.

L'engagement des bénévoles se réalise autour d'activités diverses (suivi biodiversité, distribution, fabrication, coup de main, accueil, gestion et fonctionnement,...) qui représentent un investissement humain important. Il est la raison d'être du CPIE qui, dans ses valeurs, promeut l'épanouissement de la personne et son implication dans son devenir.

Plus que jamais l'association défend cet état d'esprit et œuvre pour accueillir toujours plus de personnes sensibles à son projet. Ainsi, elle peut s'appuyer sur un réseau toujours plus dense pour inciter et accompagner toutes les nouvelles bonnes volontés dans un bénévolat simple, souple, convivial et ouvert à toutes les compétences.

L'implication d'un grand nombre de personnes, motivées par des actions aussi diverses, nécessite une animation. Le groupe «Animation Bénévolat», composé d'une dizaine de personnes, s'y emploie et cherche à mettre en place au moins une animation chaque année. L'an dernier, il s'agissait d'une soirée d'échange autour d'un repas. En septembre, sera organisée une rencontre sur le terrain, pour présenter concrètement l'ensemble des activités du CPIE. Au-delà de l'objectif technique, ce sera l'occasion de rencontres et d'échanges de grande richesse.

Jean-Luc. Pitou - Vincent Mohé

1341
C'est le nombre d'heures de bénévolat effectuées en 2018

200
C'est le nombre de bénévoles au CPIE en 2018

Observateur de la nature

Participer aux comptages d'amphibiens m'a permis d'échanger et notamment d'en apprendre plus sur les amphibiens tels que savoir reconnaître les différentes espèces de triton ou de grenouilles. Cela m'a donné l'occasion d'observer toutes les richesses de notre territoire. Enfin la distribution de tracts a été l'occasion de sensibiliser les gens aux actions du CPIE.

Gaëtan Piet

Créateurs d'outils

Au CPIE, j'ai découvert une équipe de professionnels et des bénévoles qui partagent mes valeurs. Proche de la nature, j'ai participé à plusieurs ateliers : les tulipes sauvages, les batraciens... et j'ai aidé à la fabrication des filets à papillons, des hôtels à insectes et à la mise en sachet de graines.

Patrice Lemesle

Ambassadrice du CPIE

Les animations me permettent de transmettre certaines de mes connaissances acquises en terme d'habitat sain et de bien-être et faire découvrir mon métier. L'Ecologement permet de faire de ces animations, une rencontre à échelle humaine ; un lieu de véritables échanges et de partages où chacun peut s'enrichir des expériences des uns et des autres. Lors de mes actions bénévoles, je prends plaisir à rencontrer de nouvelles personnes, à partager et faire découvrir à d'autres ce qui m'anime.

Séverine Libeau

Observateur du patrimoine

Pour moi le CPIE ce fut d'abord par l'archéologie : connaître et diffuser les informations sur notre patrimoine. C'est aussi découvrir, diffuser les actions autour de l'environnement. Je profite du savoir du groupe très compétent et disponible dans tous les domaines et apporte ma contribution aux animations, distribution de tracts... avec beaucoup de plaisir.

Thierry Gaté

MERCI à tous les bénévoles pour leur investissement

Travailler pour l'environnement, agir au coeur de l'humain

«30 ans dans la même boîte, c'est beaucoup, non ?» me direz-vous. Oui mais le CPIE n'est pas n'importe quelle «boîte». C'est une association de développement local qui œuvre pour un développement durable. C'est un bon moteur de motivation. Qui plus est, elle est animée par des hommes et des femmes (salariés et bénévoles) de conviction qui foisonnent d'idées et donnent jour à de belles initiatives. Travailler avec eux m'enrichit chaque jour. C'est l'avantage du poste d'assistante administrative que j'occupe : travailler avec tous et composer avec toutes les personnalités.

Myriam Vinard

Le CPIE, une association environnementale ? Oui bien sûr, c'est d'ailleurs cet aspect qui m'a attiré en premier lieu lorsque j'ai postulé en 2005. Depuis, j'ai pu y découvrir des approches transversales où la prise en compte de l'environnement ne se fait pas au détriment du social ou de l'économie.

Aujourd'hui, j'ai la conviction que l'association joue un rôle social très fort. Sa réalité économique ne l'autorise pas toujours à proposer des niveaux de salaires à la hauteur des diplômes ou des compétences. En revanche, à l'occasion de contrats CDD ou de services civiques, le CPIE a permis à des jeunes –découragés par le monde du travail et parfois investis dans des métiers « alimentaires » loin de leurs rêves- une reconnaissance et même un vrai tremplin vers une carrière tant attendue.

Quel plaisir que d'entendre un collègue me dire que le CPIE lui a permis de reprendre confiance en lui, qu'il a acquis une expérience qu'il va pouvoir valoriser sur son CV et qu'il est réconcilié avec le monde du travail. Et si, lorsque les salariés s'en vont vers d'autres horizons, les « au-revoir » sont parfois difficiles, c'est aussi parce que les liens tissés entre collègues et administrateurs sont davantage que des liens de travail.

Christine Maugomat

Le CPIE, une association engagée pour l'environnement et avec les habitants

Une association d'abord...
Association, au sens de la Loi 1901 bien sûr, mais aussi au sens étymologique du terme. Héritier du « Carrefour » (des Mauges) le CPIE veille à associer dans chacun de ses trois collèges (collectivités, associations et entreprises et particuliers) des personnes et structures aux profils très divers. Une association qui agit en faveur de l'environnement mais pas qu'entre environnementalistes.

... désintéressée bien entendu...
Œuvrant pour l'intérêt général, les administrateurs du CPIE remplissent leur fonction de façon totalement bénévole. Les éventuels –et nécessaires- résultats positifs d'un exercice sont destinés à son propre objet. Le seul enrichissement dans l'association est humain et ce n'est pas des moindres.

Artisan du changement environnemental
Le CPIE veut prendre une part active à la transition environnementale qui est engagée et qui doit s'amplifier. Malgré les efforts déjà consentis, les enjeux restent nombreux et conséquents et il nous faut changer d'ère en matière d'objectifs et de réalisations.

Militant du dialogue territorial
Le CPIE est persuadé que ces évolutions à engager ne doivent pas se faire contre les habitants ni sans eux, mais en les impliquant. Quand on connaît la sensibilité de tous aux sujets de l'environnement, ce n'est pas la voie de la facilité, mais il n'y en a pas d'autre !

143
C'est le nombre d'adhérents dont 30 administrateurs

25
C'est le nombre de salariés, soit 21 ETP

J'ai collaboré avec le CPIE Loire Anjou en tant que volontaire en service civique durant 9 mois. Mes missions s'articulaient autour de la communication et plus particulièrement la refonte du site internet de l'association. Concevoir le nouveau site du CPIE Loire Anjou m'a permis de me plonger dans un milieu qui m'était inconnu auparavant. J'ai pu découvrir une association qui se veut être humaine avant tout, avec des convictions fortes. Partager et échanger avec l'équipe du CPIE a été très enrichissant pour moi. J'ai pris conscience de l'importance de sensibiliser la population sur les enjeux environnementaux d'aujourd'hui. Cette expérience a été un véritable tremplin pour mon avenir professionnel (je suis en passe d'obtenir un contrat pérenne) et je suis ravi d'avoir pu développer la présence du CPIE Loire Anjou sur Internet.

Jimmy Boursier

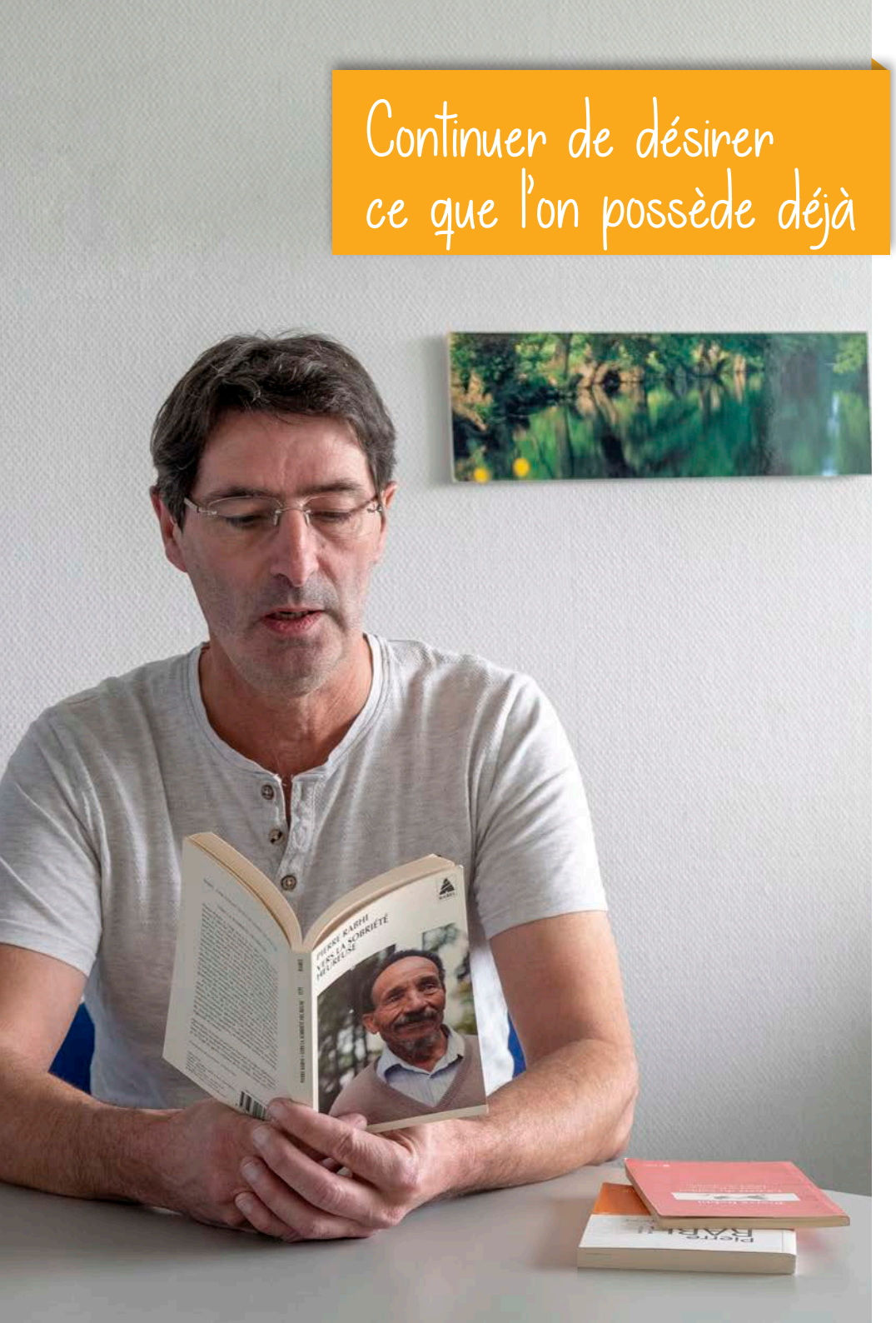

Continuer de désirer ce que l'on possède déjà

« Avant moi : rien ; avec moi : tout ; après moi : le déluge ». C'est par cette phrase lapidaire que Stephen Kerckove définit l'Homo modernicus. Un homme amnésique, omnipotent et égoïste. Un individu en état d'ébriété permanent, consommant chaque année trois fois ce que la planète peut produire par habitant, capable d'un coup de tête de se rendre à l'autre bout de la planète, addict à la drogue dure de la société de consommation. Cet individu, c'est chacun d'entre nous. Plus ou moins, certes, mais pour ceux qui ont fait le calcul de leur empreinte écologique, personne parmi nous, je pense, n'obtient un résultat inférieur à deux planètes. C'est dire l'immensité du parcours qu'il nous reste à accomplir.*

...POUR UNE SOBRIÉTÉ HEUREUSE...

La puissance du titre de l'ouvrage de Pierre Rabhi tient dans la force de l'oxymore (sobriété/heureuse) ; la juxtaposition de deux termes que tout voudrait opposer. Sans le savoir, il nous décrit un homme (lui-même) en tout point opposé à l'Homme moderne décrit plus haut. Un homme empli du passé des générations qui l'ont précédé (enfant, il garde un souvenir admiratif de l'observation de son père forgeron, qui, dans un petit village d'Algérie, répétait les gestes que d'autres lui avaient appris et ce depuis trois millénaires). Un homme rempli de sagesse qui sait se contenter de ce qu'il a (en suivant le principe selon lequel « le vrai bonheur est de continuer de désirer ce que l'on possède déjà »). Un homme solidaire enfin, soucieux des générations futures et de leur bien-être. Car son livre parle aussi de plaisir et de bonheur ; un éclairage lumineux et optimiste en ces temps de collapsologie et d'annonces de fin du monde.*

On pourrait dire qu'à son niveau, le CPIE essaie avec beaucoup d'humilité de faire sienne cette maxime de la sobriété heureuse. Devenir sobre, c'est cesser d'éclairer tous ces espaces inutilement, c'est arrêter d'amener en déchetterie chaque week-end (en voiture !) des tonnes de « déchets » verts dont on ne sait plus quoi faire, c'est aussi laisser pénétrer naturellement l'eau de pluie dans les sols... autant d'exemples présentés dans les pages qui suivent.

On le sait, la cure sera compliquée et les risques de rechute permanents. L'illusion cornucopienne selon laquelle nos excès et nos dérives ne sont pas si graves, puisque le progrès règlera tous nos problèmes, a clairement montré ses limites. Sans renoncer aux innovations et aux « progrès » qui nous rendent chaque jour la vie plus facile, nous est-il possible de nous la rendre mieux remplie ?

C'est l'humble et ambitieuse mission que notre association –avec son petit bec de colibri- tente de remplir...heureusement !

Olivier Gabory

* Stephen KERCKHOVE : « La dictature de l'immédiateté. Sortir du présentialisme ».
* Pierre RABHI : « Vers la sobriété heureuse ».

Éteindre les éclairages inutiles
Allumer les consciences endormies

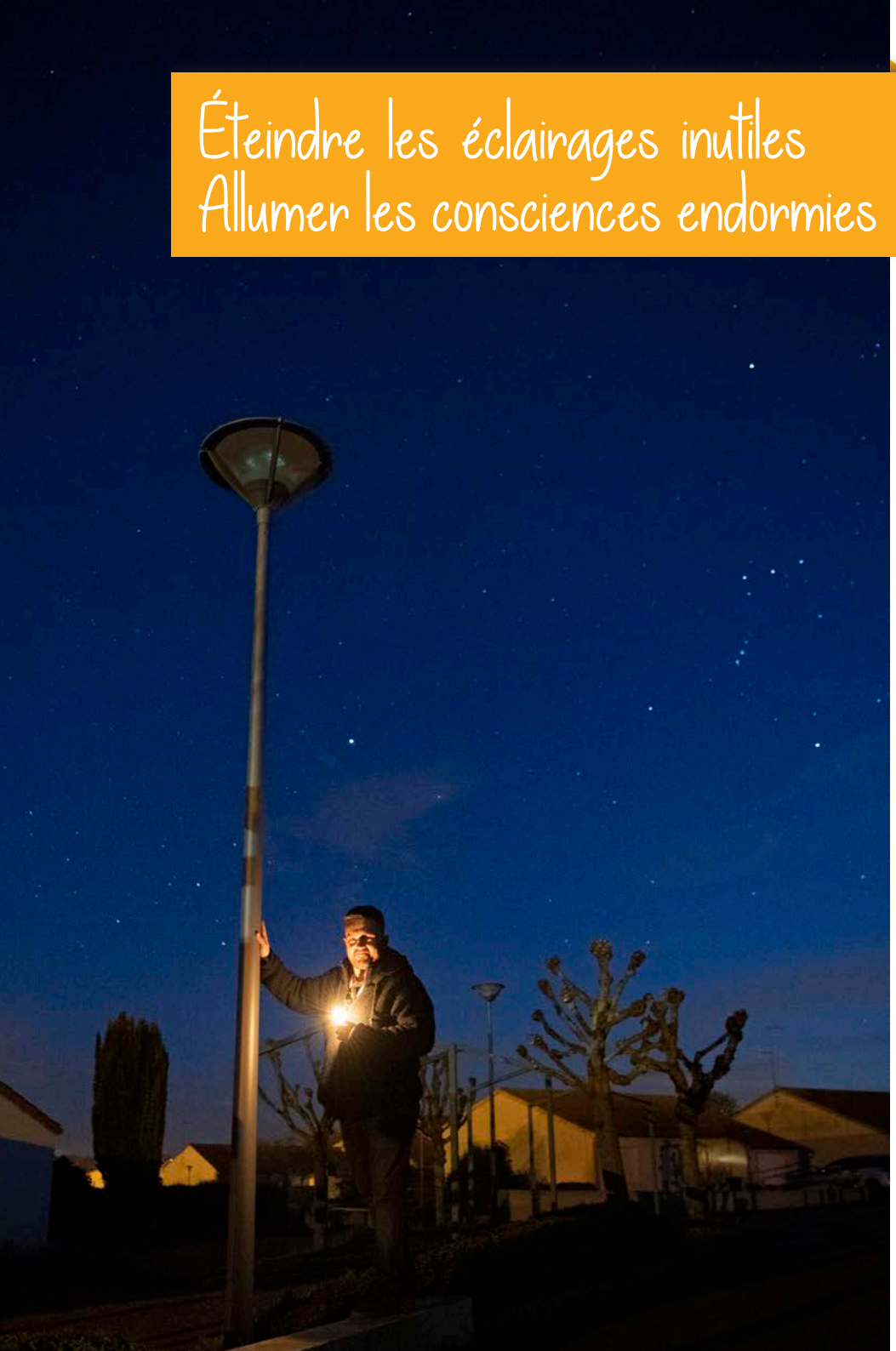

99 % de la population européenne vit désormais sous un ciel artificiellement lumineux et un tiers de la population mondiale ne peut plus voir la voie lactée. Il s'agissait pourtant là d'un plaisir simple gratuit et accessible à tous. Aussi, diminuer les points d'éclairage, c'est littéralement agir en faveur d'une «sobriété heureuse». C'est aussi une des missions menées par François dans le cadre de son Conseil en Energie Partagé à Montrevault-sur-Evre.

...RALLUMEUR D'ÉTOILES...

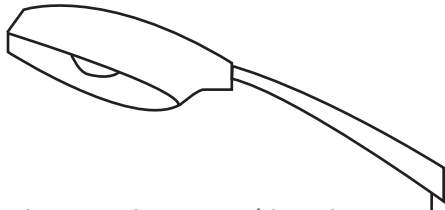

Rallumeur d'étoiles, c'est comme cela que je définirais ce projet auquel je suis très attaché. Car au-delà de la dimension économique engendrée par l'extinction des points lumineux, c'est bien la préservation de l'environnement nocturne l'enjeu principal. La sobriété et l'efficacité dans la gestion de l'éclairage public est un engagement fort et visible de la commune de Montrevault-sur-Evre pour ses citoyens.*

L'extinction était bien évidemment déjà en place, mais un gros travail a été réalisé en collaboration avec les services techniques et les élus, à la fois sur l'harmonisation des horaires d'extinction (22h – 6h30) et la réduction des points permanents. De plus, la commune pratique l'extinction estivale. Malgré quelques couacs, les résultats sont là (économiques et environnementaux) et je m'en réjouis. Cela me conforte dans l'intérêt de ma mission et m'encourage pour lancer de nouvelle actions.

François Malinge

220

C'est le nombre de points d'éclairage permanents transformés en points temporaires

15 000

C'est le nombre d'euros économisés à Montrevault-sur-Evre dès la 1ère année (1€/habitant), chiffre qui tendra encore à s'améliorer

* François, devant un lampadaire éteint à Chaudron-en-Mauges. Dans le ciel, à droite, la constellation d'Orion.

Explorer le passé dans la convivialité

Pendant toute l'année le CPIE a mis en relation citoyens et chercheurs afin de rassembler, étudier et faire parler un objet emblématique de la préhistoire récente et qui se révèle plein d'informations : la hache polie.

Les résultats de cette action sont sans précédent que ce soit dans la quantité et dans la qualité des informations rassemblées, ainsi que pour l'engouement et la participation du public. Ces résultats obtenus grâce à une large participation des habitants des Mauges forment une première dans le monde de l'archéologie en France et permettent d'aborder de nombreuses questions concernant l'arrivée des premiers agriculteurs dans les Mauges et les dynamiques de peuplement de ce territoire.

...TRÈS FIER DE CE QUE L'ON A PU ACCOMPLIR...

En me lançant dans ce projet, je ne me doutais pas de l'ampleur que ce dernier prendrait, que ce soit pour les Mauges ou pour la communauté scientifique. La journée de restitution organisée le 1er décembre 2018 en a été l'exemple parfait, où j'ai non seulement été impressionné par le nombre de personnes qui se sont déplacées uniquement pour venir en apprendre plus sur l'histoire des Mauges, mais aussi et surtout par la diversité des profils présents. Pour notre projet, on souhaitait vraiment créer des liens entre des personnes qui avaient peu d'occasions de se parler. On a ainsi pu rassembler et faire discuter ensemble des scientifiques de trois laboratoires différents, des familles, des élus, des bénévoles, des responsables administratifs, des personnes âgées, des érudits locaux, des associations locales et régionales, tous fédérés autour d'un thème et d'un but commun : leur intérêt pour le développement et la connaissance du territoire. Je suis très fier de ce que l'on a pu accomplir durant cette journée.

Le projet m'a ainsi permis de me rendre compte de la richesse encore inexplorée du patrimoine des Mauges qui ne demande qu'à être révélé et mis en valeur. Ce n'est sans doute pas pour rien que l'on a l'une des plus grandes concentrations de menhirs de toute la région après tout.

Guillaume Lépine

16 000

C'est le nombre de visiteurs qui sont venus voir l'exposition itinérante (dont 500, le 1er décembre).

1 440

C'est le nombre de lames de haches qui ont été rassemblées sur plus de 530 sites.

* Sur la photo (de gauche à droite) : Bernard VINCENT, Guillaume LÉPINE, Thierry GATÉ et Yves NAUD.

Chercher dans la biodiversité les intérêts communs

Le risque est réel d'un décalage entre le modèle agricole dominant (avec ses contraintes, son histoire...) et les attentes de la Société. La lenteur des évolutions des pratiques tranche avec les demandes chaque jour plus nombreuses des habitants.

Engager dans ce contexte un dialogue et des actions en matière d'environnement avec les agriculteurs relève du challenge. C'est ce que propose le programme A.R.B.R.E, un réseau «agriculture et biodiversité» pour tous les agriculteurs*. Si l'objectif initial était en 2011 que chacun apprivoise ce (nouveau) sujet qu'est la biodiversité, on peut légitimement se demander aujourd'hui si ce n'est pas la biodiversité qui nous a permis de nous apprivoiser.

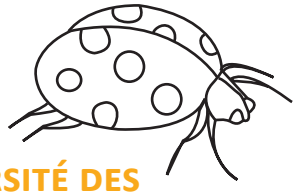

...On montre concrètement la diversité des plantes et espèces animales...

De nombreux acteurs du territoire perçoivent la biodiversité/l'environnement comme un frein à leurs projets. Dans notre travail au quotidien auprès des industriels, du monde agricole ou des habitants, il est gratifiant de voir qu'à la faveur d'explications et de visites sur le terrain, où l'on montre concrètement la diversité des plantes et espèces animales, il devient rapidement possible de mieux appréhender les enjeux, les démystifier, pour en tenir compte et même les percevoir comme des opportunités. C'est par exemple le cas dans les inventaires menés dans les fermes du réseau A.R.B.R.E à la recherche des auxiliaires de cultures (espèces régulant naturellement les ravageurs). Leur petite taille et leur discrétion les rendent insignifiants de prime abord, les capturer et les observer les rendent concrets pour l'agriculteur ce qui permet ensuite d'initier des réflexions pour leur intégration au fonctionnement global de l'exploitation.

Olivier Durand

180

C'est le nombre d'agriculteurs impliqués dans le réseau ARBRE.

26

C'est le nombre d'exploitations sur lesquelles des inventaires ont été menés.

* Sur la photo (de gauche à droite) : Pascal Pineau : arboriculteur, Olivier Durand : CPIE LA, Ambroise Bécot : Chambre d'Agriculture.

Sensibiliser, informer, expliquer... et sans cesse recommencer

Il est des textes qui viennent droit du cœur et y retoucher serait une faute. Celui-ci en fait partie.

Il ne fait jamais bien chaud le 20 février. Même quand le climat n'est pas ce qu'il devrait être. Ce mercredi matin, j'entre en vitesse dans la bibliothèque de Chemillé avant que le vent ne m'emporte. J'ai dans mes cartons, une consultation sur l'eau à proposer à qui veut. Des questions évidentes, des cases à cocher, des avis à donner sans être sûrs qu'ils soient un jour entendus. Pas facile de sensibiliser le grand public aux vrais enjeux de l'eau avec un outil tout droit sorti d'une institution.

UNE CONSULTATION AU PARFUM DE LAVANDE

Ces années d'animation, que nous ont-elles apprises ? Que madame et monsieur Toutlemonde veulent comprendre mais aussi faire. Ils veulent toucher et goûter. Ils veulent créer ce que jusqu'ici, ils achetaient.

Soit ! Apportons des recettes et des produits faits maison en bibliothèque ce matin. Recette numéro 1 ? Le désodorisant maison : un pot de confiture qui contient une dizaine de gouttes d'huiles essentielles retenues dans de l'agar-agar. Conçu 5 mois plus tôt, il continue d'exhaler un doux parfum de lavande pour un prix défiant toute concurrence, et un impact très faible sur l'environnement.

Lorsque j'ouvre le couvercle et qu'une jeune femme se penche pour découvrir l'odeur qui en émane, ses yeux s'écarquillent : « J'ai trouvé l'alternative à mes sprays désodorisants achetés en supermarchés » me dit-elle, ravie. Elle saisit un paquet de recettes et me demande : « Puis-je en prendre pour ma mère et ma sœur ? Je suis sûre que ça va leur plaire » !

Nous échangeons une trentaine de minutes autour du vrac, du local, du bio et des produits de base pour créer soi-même les produits. Elle tourne les talons, enthousiaste et les portes s'ouvrent.

Et la consultation ? Trop tard !

Parfois, on a l'impression d'avoir atteint un objectif plus grand que ce qui nous avait été demandé...

Estelle Cavedal

19 515

C'est le nombre de personnes sensibilisées lors des actions du CPIE

17

C'est le nombre d'événements du territoire dans lesquels le CPIE était présent

Cultiver le partage et la convivialité

«Bienvenue dans mon jardin au naturel» est un weekend «portes-ouvertes», gratuit et ouvert à tous, où il est permis de jeter un œil par-dessus le mur et aller discuter avec ceux chaque jour plus nombreux, qui ont décidé - par respect de la vie - de jardiner au naturel.

Ce que font ces jardiniers est vraiment extraordinaire. Cela va plus loin que le partage d'idées, de connaissances, et de savoir-faire. C'est l'art de la poésie de la nature mise en œuvre et partagée. Peu importe comment on appelle ça, permaculture, philosophie, amour et respect de la nature ! Une telle expérimentation, un tel partage de leur part, exige de donner, de partager, un peu, même beaucoup, de soi, cela demande beaucoup d'énergie, de simplicité et d'humilité. On aimerait une audience toujours plus grande du jeune public.

Alors merci à eux, et aussi à vous, au CPIE qui a permis cette belle activité à laquelle j'ai pris grand plaisir...

Boivineau Bernard

...LE DON DE SOI AVEC HUMILITÉ EST EXTRAORDINAIRE...

Lorsque j'ai lu ce message de Bernard, je me suis sentie particulièrement utile et à ma place. C'est une mission que j'aime beaucoup et dans laquelle je m'investis pleinement. Je suis épuisée à la fin du printemps mais ce témoignage me conforte dans l'idée d'apporter un peu de « bonheur aux gens par cette action » et de faire des rencontres exceptionnelles dans le cadre de mon travail. En effet, le don de soi de ces personnes avec humilité est extraordinaire et me donne l'envie de les retrouver chaque année même si je sais que ce n'est pas toujours possible.

Et en plus, je visite des jardins magnifiques au cours de cette mission et entourée de plantes je me sens bien, je respire.

Je remercie Bernard d'exprimer une partie de ce que je ressens lors de cet évènement et toute sa préparation.

Mariette Dauriac

600

C'est le nombre de jardins ouverts partout en France dans le cadre de l'opération (56 CPIE impliqués)

520

C'est le nombre d'heures de bénévolat effectuées pour la réussite de l'événement

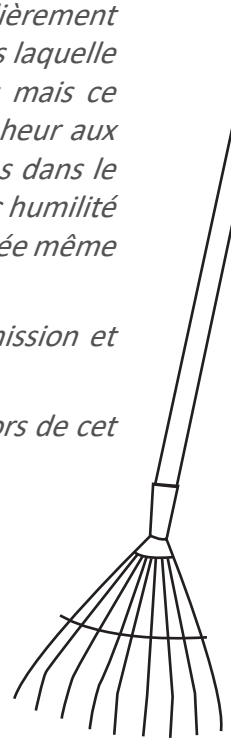

Observer pour connaître, connaître pour protéger

Une des missions du CPIE Loire Anjou est d'accompagner ses partenaires institutionnels (collectivités, syndicats) dans toutes leurs démarches environnementales. À ce titre les syndicats de rivières sont régulièrement confrontés à la nécessité de prendre en compte des espèces protégées et/ou patrimoniales dans leurs pratiques de gestion quotidiennes. C'est à cette fin que le projet d'étude d'une libellule protégée et présente uniquement sur la Sarthe, la Mayenne et le Loir, le Gomphe de Graslin, a été mis en place entre 2014 et 2018. L'étude visait à identifier les paramètres qui expliquaient la présence de l'espèce en certains secteurs de ces rivières et pas dans d'autres (présence ou absence d'une bande boisée, pente de la berge, présence d'herbiers aquatiques, présence d'obstacles à l'écoulement, etc.). La prise en compte de ces paramètres-clés, nécessaires à la conservation de cette libellule à forte valeur patrimoniale, a fait l'objet de recommandations auprès des différents acteurs de la rivière (techniciens de rivières, Conseil Départemental de Maine-et-Loire, Agence de l'eau…) qui peuvent d'ores et déjà les intégrer dans leur gestion, assurant ainsi la pérennité de l'espèce en Maine-et-Loire.

…LE SENTIMENT D'AVOIR FAIT AVANCER LES CONNAISSANCES…

La connaissance des exigences écologiques d'une espèce est le fondement de toute action de protection (d'une espèce). Avec l'étude menée sur le Gomphe de Graslin, libellule à l'écologie quasiment inconnue jusqu'alors, nous avons vraiment eu le sentiment d'avoir fait avancer les connaissances. Les implications conservatoires pratiques ont par ailleurs été immédiates, avec l'organisation d'une journée technique pour les gestionnaires de rivière ; ces derniers étant désormais informés de ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour favoriser l'espèce, on est en droit d'espérer que sa survie est assurée !

Jérôme Tournier

30

C'est le nombre de départements en France dans lesquels la libellule se développe.

34

C'est le nombre de kilomètres de berges prospectés en canoë pour l'étude

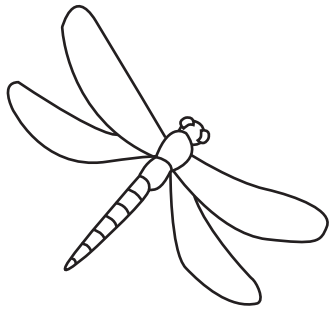

Intégrer la gestion de l'eau chez les habitants

Le pari semble fou ; et pourtant ce n'est que du bon sens. Laisser l'eau qui tombe sur nos toits s'infiltrer dans le sol du jardin... Alors, on crie au danger, au risque d'inondation lors des épisodes soudains... et l'on envoie l'eau à grands renforts de tuyaux vers le cours d'eau, participant ainsi à la survenue de crues... Les élus de Montrevault-sur-Èvre ont empoigné le sujet, objectif : demander aux habitants de la rue Arthur Gibouin de déconnecter leurs eaux pluviales espérant ainsi réaliser des économies substantielles, participer au rechargement des nappes et diminuer les apports d'eau brutaux vers l'Èvre.

...Un lien de confiance avec les habitants...

Je m'attendais à me confronter à des personnes réticentes à l'idée de faire des travaux obligatoires et imprévus dans leur budget.
Une fois face à elles, j'ai rencontré de nombreux habitants en désaccord par méconnaissance du contexte, mais finalement satisfaits de voir leur ville s'engager pour la protection de leur rivière. Ces personnes se sont avérées, pour la plupart, rassurées d'avoir à leur côté un accompagnement neutre à leur disposition pour comprendre les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales, et les aider à trouver des solutions de gestion au plus près de leurs moyens et de leurs habitudes.
Le travail en concertation a permis d'avoir des discussions enrichissantes, de toujours trouver une solution simple d'infiltration des eaux, et le lien de confiance avec les habitants s'est avéré facile à créer. Ce travail fut l'occasion pour de nombreux cas, de créer un temps de sensibilisation complet sur les impacts environnementaux de nos pratiques au jardin.
C'est avec enthousiasme, qu'à la suite de cette mission enrichissante, je poursuis mon engagement dans une autre région mais pour cette cause, pleine de potentiels et de vertus.

Remy Médici*

127
C'est le nombre d'habitations concernées par la gestion intégrée des eaux pluviales à Montrevault-sur-Èvre

95
C'est le pourcentage de volume d'eau qui s'infiltre dans le sol au lieu de transiter par des tuyaux

* Faute d'engagements rapides par les collectivités, nous n'avons pu donner suite au poste de Rémy. L'action est reprise en interne par Amélie Boisteux (sur la photo) et Estelle Caudal.

Lutter contre la précarité énergétique

Dans le cadre du Conseil en Énergie Partagé (CEP), la Commune de Mauges-sur-Loire* a décidé de réduire ses consommations d'énergie en accentuant le travail sur l'optimisation de l'éclairage public, la performance des nouveaux équipements, la réduction des consommations d'eau ou encore l'amélioration des bâtiments existants. Propriétaire de logements qu'elle loue à des particuliers, la collectivité a choisi d'entreprendre des travaux de rénovation, comme ce fut le cas à La Pommeraye. Avec une facture de 2500 € annuels (étiquette énergie de catégorie G), pour cette maison des années 60, il y avait urgence !

Les travaux d'isolation (murs extérieurs, combles, garage), de pose de nouvelles ouvertures, d'amélioration de renouvellement d'air, ont permis immédiatement un meilleur confort et une baisse sensible des consommations.

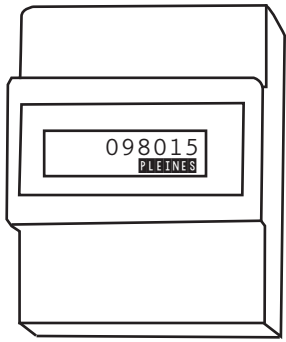

...TOUCHER LES TROIS PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE...

Habituellement en relation avec les élus et les services techniques des communes, ou encore les professionnels de l'énergie et du bâtiment, cette action m'a permis d'ajouter le contact avec les particuliers. En plus d'aider la commune dans les choix techniques pour la rénovation de ce logement, j'ai pu prendre en considération les besoins de la famille dans le but de diminuer ses consommations d'énergie et baisser sa facture en améliorant son confort. Avec l'utilisation de matériaux biosourcés pour l'isolation, les travaux ont été réalisés par des entreprises locales. En travaillant sur ce projet, j'ai pu toucher les trois piliers du développement durable : l'économie, le social et l'environnement.

Aymen Boussif

1080

C'est le nombre d'euros économisés sur la facture énergétique de la maison de la Pommeraye pour la 1ère année

1300

C'est la quantité (en kg) de CO_2 évitée chaque année par ces travaux (soit 13 000 km en voiture)

* Sur la photo (de gauche à droite) : Aymen Boussif : CPIE LA, Adèle Vallet et Christophe Jolivet : agent et élu référent de l'action à Mauges-sur-Loire.(©crédit photo : H. Vitrac)

Préserver les richesses par le dialogue

Quand en 2012, le CPIE « découvre » (grâce au témoignage d'un agriculteur) la station de tulipes sauvages de Saint-Aubin-de-Luigné, il y a urgence. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette découverte un «dossier à problème» potentiellement explosif : la rareté de l'espèce, la taille de ses populations (la plus importante du Nord-Ouest de la France), son statut (espèce protégée au niveau national) et la pression foncière très palpable dans ce territoire viticole particulièrement réputé. Il a d'abord fallu préserver sur le long terme une station (acquise par le Conservatoire des Espaces naturels), puis travailler ensuite avec toutes les parties prenantes à la remise en vignes - selon un cahier des charges strict - de parcelles qui accueillaient la belle liliacée.

...QUE MON PETIT GABIN PUISSE CONNAÎTRE CE DOUX PARFUM...

Mes proches me disent souvent que je suis un grand enfant et que notre travail est une vaste chasse au trésor. Je pense effectivement que nous cherchons les trésors de la nature sur le terrain et que nous tentons de préserver ceux qu'il nous reste encore. Parfois ils ont la même couleur que les pièces d'or mais, en l'occurrence, les pièces se sont transformés à Saint-Aubin-de-Luigné en de magnifiques corolles d'un jaune vif. Et je ne vous parle pas de leur odeur ! J'aimerais très sincèrement pouvoir faire découvrir dans les années à venir ce doux parfum à mon petit Gabin de 8 mois... Neveu de viticulteur, je comprends complètement les impératifs de cette production mais je suis aussi persuadé que nous pouvons / nous devons faire avec et pas contre ni sans la nature. C'est avec un peu d'appréhension que j'ai pu encadrer en 2018 l'implantation d'une vigne sur une population historique de tulipes forte de plusieurs milliers de pieds. Mais c'est aussi avec une très grande satisfaction que j'ai pu mesurer le 27 février dernier la réussite de cette opération avec plus de 25 000 feuilles naissantes de la liliacée sous les jeunes ceps implantés quelques mois auparavant ! Nous sommes pour moi au cœur de la protection de la nature qui doit s'inscrire dans le quotidien des activités humaines...et s'il était là aussi le trésor ?

Pierre Chasseloup

150 000

C'est l'estimation du nombre de pieds de tulipes sauvages sur le site de Saint-Aubin-de-Luigné

8

C'est le nombre de communes en Pays-de-la-Loire où l'espèce est encore présente

Expliquer ; au plus près des habitants

Occuper un logement dans un quartier à l'image dégradée et y proposer des animations (gratuites) pour les habitants ; le CPIE aime les défis, mais celui-ci était franchement de taille il y a cinq ans lorsque nous avons créé l'écologement.

Et pourtant, pas moins de 163 animations se sont succédées dans cet appartement mis à disposition par Maine-et-Loire Habitat pour s'informer tour à tour sur des sujets très divers : qualité de l'air, produits cosmétiques et d'entretien, matériaux bio-sourcés... le jardin partagé créé sur place est toujours aussi animé et il se dit que quelques migrants du Centre d'accueil et d'orientation (qui s'est implanté sur le site fin 2017) seraient intéressés pour y participer.

...JE M'ANIME DE VOIR L'EFFERVESCENCE DE CE PROJET...

Je me revois au début du projet lorsqu'on nous a sollicités pour y proposer des animations...

Pas très glamour pour une « souris des champs » d'animer entre quatre murs d'un appartement...

Au fil des programmes cela a bien changé !

Je me souviens d'une soirée que j'ai animée sur la lactofermentation et la conservation des légumes. J'avais fait différentes recherches et expérimentations que j'ai présentées aux participants de la soirée. Pas de recette miracle, juste des techniques différentes exposées avec leurs avantages/inconvénients en termes de qualités nutritives, gustatives, dépenses d'énergie et déchets produits. Un ou deux ans plus tard j'ai eu le plaisir de revoir certains participants devenus consommateurs de conserves lactofermentées et instigateurs de ce mode de conservation sain et à faible impact écologique lors de différents évènements !

J'ai observé cette prise en main par les participants sur de nombreux thèmes développés à l'écologement et petit à petit vu le nombre de participants augmenter à chaque programme.

A mon tour, je m'anime de voir l'effervescence de ce projet.

Mathilde Tafitahaurson Guet

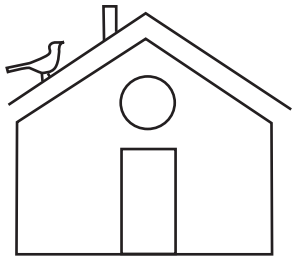

1200

C'est le nombre de personnes ayant participé de l'Ecologement aux animations depuis 2015

75

C'est le nombre de thématiques différentes abordées dans les animations depuis 2015

Le CPIE et ses partenaires

Chaque année, le CPIE développe des actions avec plus de 115 partenaires différents (collectivités, entreprises, associations, services de l'état, établissements publics, particuliers...). L'occasion nous est donnée d'insister cette année sur deux d'entre eux.

Mauges communauté

Mauges Communauté soutient le CPIE Loire Anjou dans le cadre d'une Convention Pluri-annuelle d'Objectifs (CPO) d'un montant de 138 000 euros en 2018. Cette subvention offre les moyens à l'association de poursuivre ses actions d'éducation et de sensibilisation de tous aux enjeux de l'environnement. Il s'agit d'une mission d'intérêt général mais qui ne répond à aucun modèle économique. Elle permet aussi au CPIE d'être dans l'anticipation permanente des enjeux émergents afin de les proposer de façon pro-active aux acteurs du territoire.

Conseil départemental de Maine-et-Loire

La collectivité est à l'origine d'une politique «espaces naturels sensibles» qui a été évaluée et réaffirmée. Celle-ci permet d'accompagner les propriétaires des espaces concernés dans des démarches de plan de gestion. Les actions qui en découlent et décidées collectivement ont pour vocation de préserver et gérer ces espaces sensibles et les ouvrir aux publics de façon ajustée. En 2019, le CPIE animera sept plans de gestion.
Une façon très concrète de répondre à l'enjeu impérieux de prise en compte de la biodiversité.

En 2018, nous avons travaillé avec :

État : Agence Française pour la Biodiversité - Agence Régionale de Santé - DDT Maine-et-Loire - D.R.A.C des Pays-de-la-Loire - D.R.E.A.L des Pays-de-la-Loire / Région et Département : Région des Pays-de-la-Loire - Département de Maine-et-Loire / Communautés de communes et communes : Angrie - Beaupréau-en-Mauges - Bécon-les-Granits - Blaison St Sulpice - Bouzillé - Candé - Chalonnes-sur-Loire - Chemillé-en-Anjou - Cholet - Communauté de communes Vallées du Haut Anjou - Erdre-en-Anjou - La Boissière-du-Doré - La Haye - Fouassière - La Pouèze - La Séguinière - Les Cerqueux-de-Maulévrier - Longuenée-en-Anjou - Loire Layon Aubance - Mauges-sur-Loire - Maulévrier - Monnières - Montrevault-sur-Evre - Orée d'Anjou - St Augustin-des-Bois - St Christophe-du-Bois - St Pierre-Montlimart - Sèvremoine - Tillières - Toutlemonde - Trémentines - Vallet / Autres collectivités : Angers Loire Métropole - Ville d'Angers - Agglomération du Choletais - Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle (EDENN) - Mauges Communauté - Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine - SAGE Vie Jaunay - SAGE Estuaire Loire - SAGE Èvre-Thau-St Denis - SAGE Layon Aubance Louets - SMIB Èvre-Thau St Denis - SMITOM Sud Saumurois - Symbolip Segré - Syndicat des Garennes - Syndicat Mixte des Bassins du Layon Aubance Louets - Syndicat de la Moine et de la Sanguèze - Syndicat Pays Segréen / Établissements publics : ADEME Pays-de-la-Loire - Agence de l'Eau Loire Bretagne - CCI Maine-et-Loire - Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire - Etablissement Public Bassin Sèvre Nantaise / Associations et particuliers : Cinéma Beaupreau - CIVAM AD Maine-et-Loire - Centre Social du Chemillois - Centre Social Val'Mauges - CFPPA le Fresne - CFPPA Nature - Conservatoire d'Espaces Naturels Pays-de-la-Loire - CPIE Loire Océane - CPIE Pays de Nantes - CPIE Sèvre et Bocage - EDEN - ESA - Familles Rurales - Fédération Régionale des Chasseurs des Pays-de-la-Loire - Golf de Cholet - Groupe Chiroptères des Pays-de-la-Loire - GRAHL - GRETIA - LPO Anjou - Lycée Agricole Briacé - Office de Tourisme «Vallée de l'Èvre» - Office de Tourisme «Une autre Loire» - UNCPIE - URCPIE Pays-de-la-Loire / Entreprises : Aubron-Mechineau - Banque Populaire Atlantique - Biocoop Mauges - Bodet - Bouyer Leroux - Brangeon Services - Cabinet Rigaudeau - Carrière de Chaffenay - Carrière de Châteaupanne - Carrière de Cléré - Carrière de Seiches - Carrière Nivet - Charier CM - CIGO - Cointreau - Crédit Mutuel Anjou - D&L ENROMAT - Dragage du Val de Loire - Geoscop - GSM - ICI imprimerie - Jardins de l'Anjou - Lafarge - Maine-et-Loire Habitat - MEAC - Michel BÉNARD (Infra Service) - Premier Tech Falienor - RTE - SA Courant - SA TRAVAUX PUBLICS PDL - Sèvre Loire Habitat - SOCALO - Terrena - TPPL/Nivet - UNICEM - VALOREM - Variscan Mines - Vinci autoroutes.

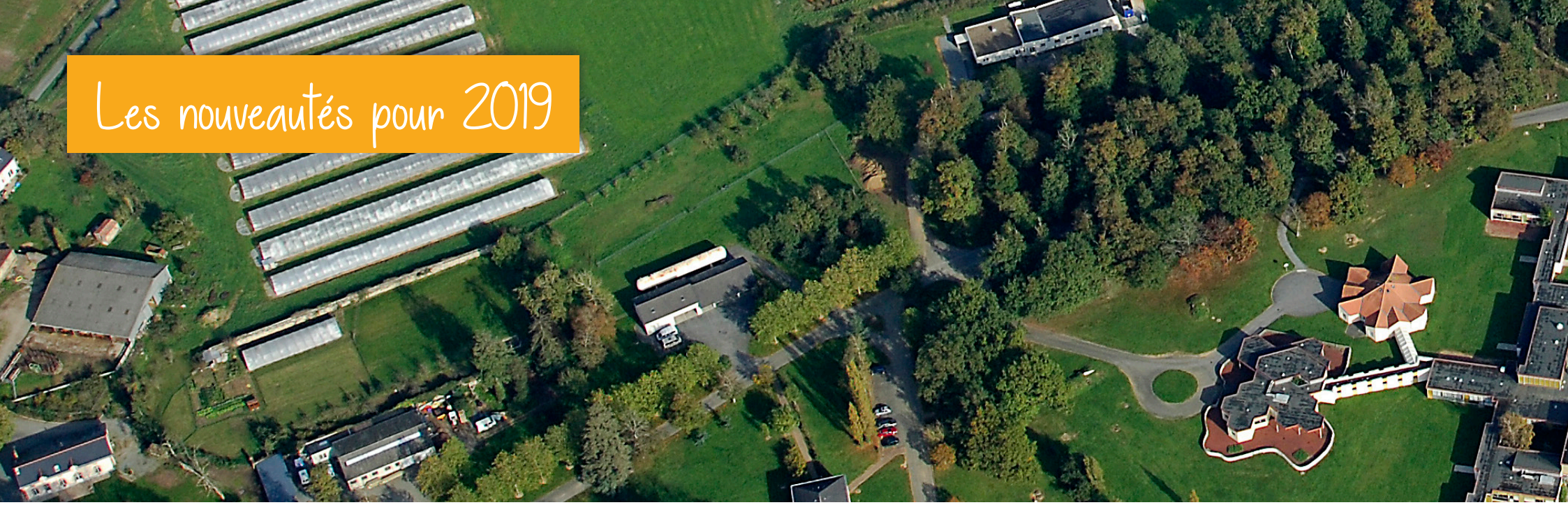

Les nouveautés pour 2019

S'engager pour la qualité de l'air intérieur

Le radon c'est un gaz qui s'échappe naturellement des sols schisteux ou granitiques. Ses concentrations peuvent aussi être amplifiées par l'action de l'homme (régalage des « stériles » de mines). Le radon, c'est aussi la seconde cause de mortalité du cancer du poumon après le tabac. D'après les cartes publiées par l'ARS (Agence Régionale de Santé), chacune des communes des Mauges est concernée par cet enjeu. Le CPIE souhaite apporter sa contribution en allant à la rencontre des habitants avec méthode et pragmatisme, sans alarmer et sans minorer non plus ce problème délicat. Des rencontres ont eu lieu à cet effet avec Mauges Communauté (au titre du Plan Climat Air Énergie Territorial et du Contrat Local de Santé) et l'ARS.

Expliquer la gestion intégrée plus que jamais

La transition environnementale ; nous sommes quasiment tous pour et c'est une des principales préoccupations des Français. Mais quand il s'agit de la mettre en pratique, il y a parfois des réactions. Lorsque les évolutions remettent en cause des modes d'agir techniques qui se pratiquent depuis quarante ans, les freins sont réels. C'est le cas pour la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales où l'on nous accuse de « vouloir tout inonder ». Pourtant, avec un peu de bon sens, si l'on prend une parcelle de 600 m² avec 100 m² de surface de toit d'habitation, la pluie qui tombe sur le terrain non bâti (500 m²) s'infiltre chaque jour silencieusement et sans problème dans le sol et ce seraient les 100 m² de toit qui provoqueraient l'inondation. Le CPIE n'est pas dogmatique et étudie chaque situation au cas par cas. Mais pour cela, il ne faut pas réfuter l'idée même d'une gestion intégrée, naturelle, à la parcelle. Aussi, un travail associant élus, agents, services et bureaux d'étude est certainement nécessaire en 2019.

S'impliquer dans la restauration responsable

Il est des transitions qui sont plus longues que d'autres. Il y a pourtant urgence à se mettre sérieusement en mouvement. En matière agricole, le CPIE constate que les demandes de la société vont beaucoup plus vite que les réponses apportées par la profession seule. En la matière, l'avenir est du côté de l'alimentation. Chacun est libre de consommer ce qu'il veut mais s'agissant de restauration collective, de vrais choix peuvent être réalisés. Développer à grande échelle la production locale et de qualité dans la restauration collective est certainement la façon la plus tangible d'engager cette évolution nécessaire. Le CPIE réfléchit actuellement à la façon dont il pourrait être force de propositions en engageant des partenaires dans le projet.

Aller au devant des collectivités pour innover

Le recours quasi-systématique aux appels d'offres marchés publics est problématique pour le monde associatif. Au-delà des questions fiscales, il ne caractérise qu'un mode de relation : celui d'une collectivité qui est commanditaire et d'une association prestataire. Ce scénario se justifie bien entendu dans certains cas. Il nous semble cependant que le partenariat encadré par une convention permet plus d'innovations, d'autant que des formes «intermédiaires» («appels à projets») existent aujourd'hui. Le CPIE est allé, à son initiative, à la rencontre de Mauges Communauté, des six communes et du SMIB afin de leur proposer des sujets à développer en partenariat. Une juriste (Maître DENIS) invitée pour l'occasion (5 décembre) et spécialiste de la question, nous a permis d'envisager ces modes de contractualisation en toute sécurité juridique.

Le CPIE Loire Anjou
Rue Robert Schuman - La Loge - Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges
02.41.71.77.30

www.cpieloireanjou.fr
contact@cpieloireanjou.fr

Première de couverture et quatrième de couverture : mélange de bonne humeur entre bénévoles et salariés ; photos prises lors du Grand Défi Biodiversité 2018 à Ste-Gemmes-sur-Loire (©crédit photo : C. You)